

Module n°13 : Module "flash" - Améliorer la communication institutionnelle interne

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

Permettre à un « établissement » de connaître et mettre en œuvre une communication institutionnelle interne, levier de sens au travail Analyser l'existant et en mesurer les atouts et les limites

Savoir valoriser les orientations/actions de l'établissement et les traduire en messages communicants et porteurs de sens

Définir un plan de communication tenant compte des moyens existants (humains et techniques), des vecteurs de communication existants ou à créer, des situations, des cibles, de l'interaction à générer

Programme

JOUR 1 :

Un enjeu managérial Les 3 modes de communication interne Les représentations pour les participants - perceptions qu'ils ont des retours des équipes L'intégration de la démarche en mode projet Analyse de l'existant et développements possibles JOUR 2 : Comment rendre la communication opérationnelle? Les cibles et l'adaptation des messages Le rôle de chacun dans l'élaboration du plan de communication JOUR 3 : Définition et mise en œuvre du plan de communication et des stratégies qui y sont liées Les actions mises en œuvre et pistes possibles de développement JOUR 4 : Le suivi et l'évaluation du plan de communication Formalisation du plan d'actions visant l'optimisation du transfert de compétences

Points forts de l'intervention Formation opérationnelle et adaptée aux problématiques-terrain avec une alternance des modalités d'apprentissage, favorisant les échanges de pratiques et la formalisation de pistes de développement en lien direct avec les plans de communication et les stratégies institutionnelle interne des établissements représentés. La démarche pédagogique intègre différents temps d'appropriation des contenus avec des quiz réguliers, visant la validation des apports L'intersession permet la mise en pratiques des apports des 2 premiers jours et un retour en Jour 3 sur les actions mises en œuvre et celles restant à développer. Le programme est susceptible d'être adapté au regard des enjeux de chaque contexte et établissement.

Public

Directions, DRH, services RH, SSI, service de santé au travail, encadrants, représentants du personnel et toute personne investie dans le pilotage du projet QVCT

**Exercice
2024**

**Code de formation
PAF03**

**Nature
AFR**

**Durée
28 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**